

Milan, le 29 juillet 2016

Suite à la communication au marché du 8 juillet 2016, Dedalus S.p.A. (“**Dedalus**”) annonce qu’à la date d’aujourd’hui, la société luxembourgeoise HealthLux S.A. (l’“**Acheteur**”), la société contrôlée par le fond de *private equity* Ardian LBO Fund VI B, SLP, géré par Ardian France S.A., a achevé le *closing* relatif à l’acquisition de la part de l’Acheteur d’une participation égale à 60% du capital social de Dedalus Holding S.p.A. (“**Dedalus Holding**”), la société qui contrôle Dedalus (l’“**Acquisition HealthLux S.A.**”).

En particulier, l’Acquisition HealthLux S.A. a inclus l’acquisition par l’Acheteur des actions suivantes de Dedalus Holding :

- (i) 89.207 actions de catégorie “A”, représentant 10,41% du capital social de Dedalus Holding, de Health Holding Company S.r.l. (“**HHC**”), une société dont le capital sociale est détenu par Monsieur Giorgio Moretti;
- (ii) 120.000 actions de catégorie “B”, représentant 14% du capital social de Dedalus Holding, de HC Leo S.A.; et
- (iii) 305.079 actions de catégorie “C”, représentant 35,59% du capital social de Dedalus Holding.

Simultanément au *closing* de l’Acquisition de HealthLux S.A., l’Acheteur, HHC et Giorgio Moretti ont souscrit un pacte d’actionnaires ayant pour objet, entre autres, la *corporate governance* de Dedalus Holding et Dedalus, ainsi que les dispositions relatives au transfert des titres de participation de Dedalus Holding, en vertu de l’article 122 du Code des Finances Italien, dont le contenu a été déjà communiqué au marché et dans le délai prescrit par la loi, et fera l’objet de la mise à jour selon les modalités prévues par la législation en vigueur.

À l’achèvement de l’Acquisition de HealthLux S.A., l’Acheteur vient de détenir directement 60% du capital social de Dedalus Holding tandis que les 40% restants de Dedalus Holding continuent d’être détenus par HHC. Il est rappelé que Dedalus Holding contrôle indirectement NoemaLife S.p.A.

*Communication émise par Dedalus S.p.A. et diffusée par NoemaLife S.p.A.
à la demande de Dedalus S.p.A.*